



**L'Église Unie
du Canada
Conseil général**

CG45 COM09 Un appel à renforcer le ministère des camps en tant qu'élément central de l'éducation à la foi au sein de l'Église Unie du Canada et à étudier les façons dont ces activités essentielles sont structurées et financées pour l'été 2025

Date réelle du document: août 10, 2025

Source : Rhondda Gower (déléguée et conseillère de camp), Nancy Nourse (déléguée, pasteure et membre du conseil d'administration de la Red Deer Presbytery Camps Society) et les membres intéressés de l'Église Unie du Canada.

1. Quel est l'enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?

En tant que personnes passionnées par le ministère des camps, nous croyons que Dieu/Jésus/l'Esprit Saint appelle l'Église Unie du Canada (ÉUC) à revoir sa façon de penser et la participation de l'ensemble de ses membres afin d'investir dans le ministère des camps en tant qu'élément central de notre travail collectif d'éducation à la foi.

Nos membres se rassemblent depuis longtemps en nature pour nourrir leur esprit, leur corps et leur âme, profiter de cette source d'enrichissement personnel et se rendre service mutuellement au sein de la communauté. Lorsque l'Église Unie du Canada a été créée il y a 100 ans, elle s'est engagée à organiser des camps et à favoriser leur tenue partout au pays. Traditionnellement, chaque consistoire disposait d'un emplacement réservé aux camps. Les

ministères des camps sont des espaces de formation destinés aux leaders. Ils revêtent une importance pour nos communautés de foi et au-delà.

La surveillance des camps de l'Église Unie semble se limiter à la gestion des risques associés à ces ministères. Nous craignons qu'ils ne soient pas durables. L'Église Unie accorde-t-elle de l'importance aux camps et se préoccupe-t-elle du fait qu'ils peinent à obtenir toutes les ressources nécessaires pour être viables et efficaces? Comment l'ÉUC va-t-elle répondre aux besoins changeants des camps?

2. Quelle est la situation actuelle?

La viabilité des ministères des camps est de plus en plus menacée. Bien qu'il s'agisse d'entités constituées en personnes morales indépendantes, de nombreux camps ne peuvent revendiquer cette indépendance en ce qui concerne la propriété des biens, que la plupart d'entre eux gèrent **au nom de l'Église Unie du Canada**. Les ministères des camps ont du mal à obtenir des ressources suffisantes (en ce qui concerne les modèles commerciaux traditionnels des Églises au sein de consistoires qui prennent en charge les coûts d'organisation et de fonctionnement d'un camp se déroulant sur leur territoire). Il y aurait lieu d'examiner le « système » des ministères des camps dans son ensemble, et de trouver et d'étudier ensemble des solutions durables pour l'avenir.

Or, comme les personnes intéressées gèrent également les camps, il est difficile (voire impossible) d'accomplir ce travail essentiel et les ressources (temps, talents, financement) disponibles sont insuffisantes pour nous aider à passer des opinions aux faits. De l'impasse aux possibilités. Toutes les personnes concernées sont trop occupées à gérer les finances et à essayer d'organiser un nouveau camp chaque été. Il est grand temps que nous nous réunissions pour imaginer, concevoir et mettre en place un nouveau système et une nouvelle structure pour les ministères des camps de l'ÉUC à l'échelle du pays. Nous devons faire preuve de leadership et choisir délibérément d'accomplir ce travail qui n'a que trop tardé. Nous avons besoin d'un leadership dynamique, audacieux et profond pour gérer de façon optimale notre actif collectif, assurer sa viabilité, et exercer des MINISTÈRES DES CAMPS vivants, percutants et pleins d'espoir.

Le « camp » offre un potentiel ÉNORME. Collectivement, nous en avons assez. Quel autre avenir transformateur pourrait être possible? Nous avons à notre disposition des personnes

passionnées et compétentes qui pourraient appuyer ces travaux si d'autres s'engageaient à y participer et si nous avions plus de soutien. Les ministères des camps sont indispensables à l'Église Unie du Canada.

Le bureau national a démontré qu'il était ouvert à une réforme du système et qu'il avait la capacité de fournir le soutien nécessaire. Nous l'avons fait pour nos Églises. Nous devons maintenant le faire pour nos camps. Nous ne pouvons pas compter sur le personnel des régions ou du bureau national pour faire ce travail à notre place; nous devons le faire ensemble.

Investir dans les enfants entraîne des retombées positives dans l'ensemble de l'Église. Toute l'Église doit contribuer à l'investissement dans les camps afin de maintenir le dynamisme des ministères des camps pour les 100 prochaines années. Nous recommandons à l'Église de donner la priorité à ces discussions cruciales et d'étudier objectivement les solutions viables.

3. Quelle est la recommandation?

1. Que la haute direction émette une déclaration selon laquelle les ministères des camps sont au cœur de notre travail collectif d'éducation à la foi, et qui obligerait et encouragerait chaque niveau de la structure de l'Église Unie du Canada à faire ce qui est nécessaire pour offrir une réponse commune aux défis complexes que posent les ministères des camps, mais aussi pour profiter des formidables possibilités qu'ils présentent.
2. Que l'Église Unie du Canada demande aux régions de rétablir les relations que les camps entretenaient autrefois avec les consistoires dans le but de renforcer le ministère du premier tiers de vie et d'accroître la responsabilité.

4. Contexte

Lors de la restructuration de l'Église Unie du Canada, les ministères des camps ont très peu été pris en compte. Le contrôle étant passé du bureau national aux synodes, puis aux régions, les relations et le soutien à la réforme des systèmes sont remis en question. Il semble qu'il en soit ainsi, car la plupart des ministères des camps sont des entités constituées en personne morale et sont donc considérés comme indépendants de l'Église Unie du Canada. On les qualifie le plus souvent de sociétés affiliées. Pourtant, les terrains sur lesquels les camps se tiennent sont en fin de compte ceux de l'Église Unie du Canada. Nous

n'existerions pas sans l'Église Unie du Canada et nous cherchons à établir des relations plus fortes et plus efficaces avec les régions et l'Église nationale.

C'est avec curiosité et espoir que nous soumettons cette question au Conseil général.

5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d'équité?

Au fil des années, le Conseil général a pris de nombreux engagements en matière d'équité, notamment :

- Adoption de la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) en tant que cadre pour la réconciliation entre les peuples autochtones et allochtones;
- Adoption des appels lancés dans le document [Appels à l'Église](#) par les intendants et les intendants du Cercle autochtone en tant que fondement d'une nouvelle relation;
- Accueil [des personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre](#) en tant que membres à part entière et membres du personnel ministériel de l'Église;
- Engagement à devenir [une Église interculturelle](#);
- Engagement à devenir une Église ouverte, accessible et sans obstacle, permettant [une pleine participation des personnes handicapées](#);
- Établissement d'un bilinguisme fonctionnel [afin que les ministères en français fassent partie intégrante de l'identité, de la mission et de la vision de l'Église](#);
- [Opposition à toute forme de discrimination](#) fondée sur l'identité;
- Élaboration d'une politique de lutte contre le racisme et engagement à devenir une [Église antiraciste](#).

La présente proposition tient compte de l'ensemble des positions et des principes sur l'équité définis par le Conseil général de l'Église Unie du Canada. Les ministères des camps incarnent ces espaces de recherche de justice, les influencent et favorisent la collaboration en ce sens – et nous le faisons avec les JEUNES.

Qui a été consulté lors de l'élaboration de la proposition? D'autres personnes qui contribuent au soutien, à l'organisation et à la gestion des camps de l'ÉUC.

Quelle pourrait être l'incidence de cette proposition sur les personnes et les communautés? La PROCHAINE GÉNÉRATION et les GÉNÉRATIONS FUTURES de leaders. Il s'agit de maintenir la viabilité des ministères des camps pour les enfants, les jeunes, les jeunes adultes et les familles d'aujourd'hui, dans l'intérêt des futurs leaders, des personnes d'action et des partenaires de demain.

À qui apporte-t-elle un avantage et qui désavantage-t-elle? Nous avons besoin que tous les membres de l'ensemble des structures de l'Église Unie du Canada prennent part à ces travaux. Nous savons que c'est beaucoup demander à chacun d'entre nous. Ainsi, nous sommes toutes et tous désavantagés, car nous devons nous engager à travailler fort ensemble... mais nous tirons un avantage de cette occasion et de la capacité d'accomplir ce travail!

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à GCinfo@united-church.ca

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC45](#)

Organisme d'origine: [Commissioner](#)